

Séance ordinaire du 4 juin 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quatrième jour du mois de juin deux mille douze à dix-neuf heures quarante-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2012-05-23

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juin 2012, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 8.2, 12.2, 16.3 et 16.4 intitulées :

« Direction générale

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite (régime 31 986)

Réf. : DG-2012-076

Vie communautaire

Choix du site pour l'implantation du terrain de soccer synthétique de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest et demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Réf. : DVC-2012-005

Développement

Bail à intervenir avec Parc nautique Lévy (1984) inc. pour l'utilisation d'une partie du lot 4 753 443 du cadastre du Québec (rue Perreault, secteur Saint-Romuald) »

Développement

Appui au Marché public de Lévis

Réf. : DEV-2012-145 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Ressources humaines**

Embauche d'un contremaître aux travaux publics de l'arrondissement de Desjardins de la Direction des infrastructures

Réf. : RH-2012-067

Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes et aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : DG-2012-074

Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Festivent inc.

Réf. : DG-2012-077 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-24

Période de questions

Environ 90 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2012-05-25

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2012

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 22 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-26**Dépôt de la déclaration des membres du conseil de la Ville à la suite de la formation suivie à l'égard du Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville**

La déclaration des membres du conseil de la Ville à la suite de la formation suivie à l'égard du Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville des membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge, Michel Turner et de la mairesse est déposée.

CV-2012-05-27**Félicitations à l'équipe de cyclistes représentant la Ville**

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De féliciter les employés Pierre Asselin, Louis Audet, Alain Francoeur, David Gagné, Stéphane Guay et Noël Pelletier pour leur participation à titre de membre de l'équipe de cyclistes représentant la Ville lors du *Raid Banque Nationale* qui a eu lieu le 26 mai 2012, permettant ainsi de récolter des fonds pour Fondation Hôtel-Dieu de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-28**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 15 et 22 mai 2012**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 15 et 22 mai 2012 est déposé.

CV-2012-05-29**Réaffectation d'une employée et lettre d'entente à intervenir à cet effet avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, et cette employée**

Réf. : [RH-2012-065](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section local 2927, relative à la réaffectation d'une employé col blanc, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2012-065.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-30**Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels d'un cabinet spécialisé en négociation de conventions collectives**Réf. : [RH-2012-066](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels d'un cabinet spécialisé en négociation de conventions collectives (pompiers, appel d'offres 2012-55-41) à Dunton Rainville s.e.n.c.r.l., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 107 365 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-31**Dépôt du rapport annuel 2011 du vérificateur général**

Le rapport annuel du vérificateur général prévu à l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes constatant les résultats de sa vérification*, est déposé.

CV-2012-05-32**Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au règlement RV-2012-11-65**

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2012-11-65 décrétant un emprunt pour des honoraires professionnels et l'acquisition d'immeuble dans le cadre de la revitalisation du secteur de la Traverse de Lévis.

CV-2012-05-33

Modification des résolutions CV-2012-02-67 « Adoption du Règlement RV-2012-11-60 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations » et CV-2012-02-68 « Adoption du Règlement RV-2012-11-61 décrétant un emprunt de 23 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations »

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De modifier les résolutions CV-2012-02-67 « Adoption du Règlement RV-2012-11-60 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations » et CV-2012-02-68 « Adoption du Règlement RV-2012-11-61 décrétant un emprunt de 23 000 000 \$ pour effectuer des

dépenses en immobilisations » par l'ajout de l'attendu suivant :

« ATTENDU le pouvoir prévu au paragraphe 2^o du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*; »

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-34

Fin de la période de probation d'une employée hors cadre

Réf. : [DG-2012-075](#)

ATTENDU la recommandation du directeur général ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De mettre fin à la période de probation de Christine Girard, directrice générale adjointe – administration et performance organisationnelle, à la Direction générale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-35

Décret des travaux de réaménagement d'une section de la rue de la Concorde (secteur Saint-Romuald)

Réf. : [EI-GEN-2012-071](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter les travaux de réaménagement d'une section de la rue de la Concorde (secteur Saint-Romuald), tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-071, lesquels étant financés par la résolution CE-2012-06-22 adoptée par le comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-36

Attribution du contrat pour le concassage de rebuts de béton et d'asphalte

Réf. : [EI-GEN-2012-072](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour le concassage de rebuts de béton et d'asphalte

(appel d'offres 2012-50-31) à 9241-0323 Québec inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 315 500 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-37

Attribution de contrats pour la location de machinerie lourde avec opérateur

Réf. : [EI-GEN-2012-073](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la location de machinerie lourde avec opérateur (appel d'offres 2012-50-29) de la façon suivante :

- projet 2, à Paradis aménagement urbain inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 217 000 \$, plus taxes;
- projet 4, à Paradis aménagement urbain inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 160 375 \$, plus taxes;
- projet 3, à Phil Couture construction inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 90 625 \$, plus taxes;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-38

Abolition du poste de coordonnateur aux infrastructures du Service du génie, création d'un poste de technicien en génie à ce service et contrat de travail à intervenir avec un employé de ce service

Réf. : [EI-GEN-2012-074-R-1](#)

ATTENDU l'analyse des besoins du Service du génie ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'abolir le poste de coordonnateur aux travaux d'infrastructures du Service du génie, de créer un poste de technicien en génie à ce service et d'entériner le contrat de travail à intervenir avec Étienne Boisvert, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-074-R-1 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-39**Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de pierre concassée**Réf. : [EI-GEN-2012-077](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par la conseillère Janet JonesD'attribuer les contrats pour la fourniture et la livraison de pierre concassée
(appel d'offres 2012-50-08) de la façon suivante :

- lot A, à Maxi-paysage inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 102 365,50 \$, plus taxes;
- lot D, à Sablière nord-sud inc., pour une période de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 262 332,50 \$, plus taxes;
- lot E, à Sablière nord-sud inc., pour une période de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 164 980 \$, plus taxes;
- lot F, à Sablière nord-sud inc., pour une période de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 154 567,50 \$, plus taxes;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-40**Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires**Réf. : [EI-GEN-2012-083](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer les contrats pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaire (appel d'offres 2012-50-30) de la façon suivante :

- lot B, à Transport multivrac 1998 inc., pour une période de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 200 850 \$, plus taxes;

- lot C, à Sablière nord-sud inc., pour une période de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 129 600 \$, plus taxes;
- lot D, à Sablière nord-sud inc., pour une période de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 256 500 \$, plus taxes;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-41

Attribution du contrat pour le remplacement du pont roulant à déchets de l'incinérateur

Réf. : [EI-MR-2012-017](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour le remplacement du pont roulant à déchets de l'incinérateur (appel d'offres 2012-50-04) à COH projets et services inc., au prix de 1 609 842 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-42

Attribution du contrat pour la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs de l'écocentre

Réf. : [EI-MR-2012-021](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'attribuer le contrat pour la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs de l'écocentre (projet 1, matériaux de construction et de démolition, appel d'offres 2012-50-32) à Fer et métaux américains S.E.C. faisant affaires sous le nom de Les entreprises Réjean Martel, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 180 000 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-43**Appui au Centre de formation en entreprise et récupération des navigateurs**Réf. : [EI-MR-2012-022](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'appuyer le projet d'investissement du Centre de formation en entreprise et récupération des navigateurs visant l'achat d'une déligneuse multiple.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-44**Attribution du contrat pour la fourniture de pièces et d'accessoires d'aqueduc en fonte**Réf. : [EI-TP-2012-016](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la fourniture de pièces et d'accessoires d'aqueduc en fonte (appel d'offres 2012-50-37) à Wolseley Canada inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 189 752,44 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-45**Attribution du contrat pour la fourniture de pièces et d'accessoires d'aqueduc, cuivre et boîtes de service**Réf. : [EI-TP-2012-018](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer le contrat pour la fourniture de pièces et d'accessoires d'aqueduc, cuivre et boîte de service (appel d'offres 2012-50-36) à Emco corporation, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 123 235,25 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-46

Engagement à l'égard des travaux relatifs à l'ajout d'une conduite d'égout sanitaire le long de la voie ferrée entre les étangs aérés et la rue Sainte-Hélène (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et décret des travaux

Réf. : [EI-GEN-2012-054](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et d'apporter les modifications nécessaires au poste Bégin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), s'il devenait impossible de respecter les exigences de rejet.

De confirmer l'engagement de la Ville envers ce ministère à transmettre, lorsque les travaux relatifs au prolongement de la conduite d'égout sanitaire entre les rues des Arbrisseaux et Sainte-Hélène (phase 2, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) seront terminés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

De décréter les travaux relatifs à l'ajout d'une conduite d'égout sanitaire le long de la voie ferrée entre les étangs aérés et la rue Sainte-Hélène (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), phases 1 et 2, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-054 lesquels étant financés par la résolution CE-2012-06-54 adoptée par le comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-47

Attribution du contrat pour la réparation et la pose de gazon en plaques

Réf. : [EI-GEN-2012-085](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la réparation et la pose de gazon en plaques (appel d'offres 2012-50-33) à Les entreprises Dumas & fils inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 458 180 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-48

Aide financière à Forêt d'Arden, coopérative de solidarité

Réf. : [EI-MR-2012-016](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accorder à la Forêt d'Arden, coopérative de solidarité une aide financière de 35 500 \$ pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne dans le cadre du projet *Bourse Scol'ERE*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-49

Bâtiment situé au 4010, rue Saint-Georges (secteur Lévis)

Réf. : [EI-BI-2012-014-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De retenir l'alternative 2 décrite à la fiche de prise de décision EI-BI-2012-014-R-1 à l'égard de l'immeuble situé au 4010, rue Saint-Georges (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-50

Fermeture temporaire d'une partie de la rue du Moulin (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [POL-2012-016](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De fermer temporairement la partie de la rue du Moulin (secteur Saint-Jean-Chrysostome) située entre les rues Suzor-Côté et Pellan, le 9 juin 2012, de 14 h à 23 h, pour la tenue d'une fête de voisins.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-51

Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.

Réf. : [DVC-SPO-2012-014](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle

Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-52**Financement de la dépense relative à divers équipements pour les bibliothèques**Réf. : [DVC-BIB-2012-007](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Michel Turner

Pour financer la dépense relative aux divers équipements des bibliothèques, d'affecter un montant de 25 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de trois ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2013 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-53**Financement de la dépense additionnelle relative à l'achat et à l'installation d'une stèle à écran dynamique dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon ainsi qu'à l'acquisition de la servitude afférente**Réf. : [COM-2012-012](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De financer la dépense additionnelle relative à l'achat et à l'installation d'une stèle à écran dynamique dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon ainsi qu'à l'acquisition d'une servitude au montant maximal de 26 900 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé affecté de l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-54**Modification du Règlement 967 établissant le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)**Réf. : [FSA-TRE-2012-021](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier le Règlement 967 établissant le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution et de décréter que ces modifications s'appliquent à compter du 31 décembre 2009, à l'exception des modifications relatives aux articles 13.06 et 13.07 qui prennent effet à compter de l'adoption de la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-55**Modification du Règlement 283-90 établissant le régime complémentaire de retraite pour les employés cadres de l'ex-Ville de Saint-Romuald (26 142)**Réf. : [FSA-TRE-2012-022](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier le Règlement 283-90 établissant le régime complémentaire de retraite des employés cadres de la Ville de Saint-Romuald (26 142), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution et de décréter que ces modifications s'appliquent à compter du 31 décembre 2011.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2012-05-56**Modification du Règlement 967 établissant le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)**Réf. : [FSA-TRE-2012-023](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier le Règlement 967 établissant le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution et de décréter que ces modifications s'appliquent à compter du 31 décembre 2006.

[annexe](#)

Adoptée à la majorité

CV-2012-05-57**Modification du Règlement 284-90 établissant le régime complémentaire de retraite des policiers de la Régie intermunicipale de police et direction incendie de Charny, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Romuald (30 566)**Réf. : [FSA-TRE-2012-024](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier le Règlement 284-90 établissant le régime complémentaire de

retraite des policiers de la Régie intermunicipale de police et direction incendie de Charny, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Romuald (30 566), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution et de décréter que ces modifications s'appliquent à compter du 31 décembre 2011.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-58

Modification du texte du régime complémentaire de retraite des employés de l'ex-Municipalité de Pintendre (26 325)

Réf. : [FSA-TRE-2012-025](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De modifier le texte du régime complémentaire de retraite des employés de l'ex-Municipalité de Pintente (26 325), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution et de décréter que ces modifications s'appliquent à compter du 31 décembre 2011.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-59

Dépôt des prévisions budgétaires 2012

Réf. : [FSA-TRE-2012-026](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De prendre acte des prévisions budgétaires 2012, présentées selon le formulaire du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-60

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots 2 244 989 et 1 964 609 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2012-029](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture

des lots 2 244 989 et 1 964 609 du cadastre du Québec, d'une superficie de trois hectares, et plus précisément pour y permettre des usages complémentaires à l'agriculture dans le cadre d'activités agrotouristiques, et ce, en tenant compte de l'avis du Comité consultatif agricole (résolution CCA-2012-00-014) et des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de la demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-61

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 1 964 606 et autres du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2012-035](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des parties de lots 1 964 606, 1 964 607 et 2 244 988 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 445 mètres carrés, et plus précisément pour la réfection d'un ponceau, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-62

Acquisition des lots 2 245 007 et autres du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DEV-2012-044](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'acquérir les lots 2 245 007, 2 245 010, 2 245 011, 2 245 012 et 2 245 013 du cadastre du Québec, au prix de 525 000 \$, plus taxes si applicables, et ce, conditionnellement à l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt spécifique à cette fin, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-63**Acquisition de servitudes (route Monseigneur-bourget, secteur Lévis)**Réf. : [DEV-2012-055](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Sous réserve de la confirmation de la Direction du développement à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux réalisés sur le lot 4 964 357 et sur une partie du lot 4 490 157 du cadastre du Québec a été acceptée par la Ville, d'acquiescer à titre gratuit les servitudes requises pour permettre le maintien et l'entretien des conduites d'aqueduc et d'égouts situées sur une partie du lot 4 964 357 de ce cadastre, de même que de passage, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'Office municipal d'habitation Lévis et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-64**Candidature de la Ville au concours Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2013**Réf. : [DEV-2012-146](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

D'autoriser la mise en candidature de la Ville au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2013* organisé par Tourisme Chaudière-Appalaches, dans la catégorie « Activités de plein air », et ce, pour le Parcours des Anses.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-65**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-80 prévoyant des dispositions particulières pour les terrains situés en bordure du prolongement des rues des Jonquilles et des Mimosas en raison de certaines contraintes relatives à la nature des sols**Réf. : [URBA-2012-043](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-80 prévoyant des dispositions particulières pour les terrains situés en bordure du prolongement des rues des Jonquilles et des Mimosas en raison de certaines contraintes relatives à la nature des sols.

Ce règlement a pour objet de prévoir des normes particulières et des restrictions à la délivrance de permis de construction ou de certificats d'autorisation en raison de certaines contraintes pour les terrains qui seront

situés en bordure du prolongement des rues des Jonquilles et des Mimosas, compte tenu de la nature des sols. À cet effet, le règlement prévoit :

- ✓ d'interdire sur ces terrains, certaines constructions et certains travaux, à moins que ceux-ci aient été préalablement autorisés par le conseil (conseil de l'arrondissement) et de soumettre toute demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation pour ces constructions et ces travaux à la production d'une expertise par le demandeur dans le but de renseigner le conseil sur la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et sur les conditions auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance compte tenu des limitations liées à la nature des sols;
- ✓ de prévoir des normes relatives aux travaux de remblai et à la plantation d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux;
- ✓ d'exiger un certificat d'autorisation pour la plantation d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux et pour les travaux de remblai et de prescrire les renseignements et documents devant être inclus dans la demande de certificat;
- ✓ de prescrire les renseignements et documents additionnels requis lorsque la plantation et les travaux de remblai sont inclus dans une demande de permis de construction.

CV-2012-05-66

Projet de règlement RV-2012-11-80 prévoyant des dispositions particulières pour les terrains situés en bordure du prolongement des rues des Jonquilles et des Mimosas en raison de certaines contraintes relatives à la nature des sols

Réf. : [URBA-2012-043](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Projet de règlement RV-2012-11-80 prévoyant des dispositions particulières pour les terrains situés en bordure du prolongement des rues des Jonquilles et des Mimosas en raison de certaines contraintes relatives à la nature des sols.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-67

Adoption du Règlement RV-2012-11-73 établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie

Réf. : [EI-2012-032](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-73 établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'établir un programme de subvention destiné à certaines personnes résidant sur le territoire pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2012-11-73 établissant un programme de subvention pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-68

Adoption du Règlement RV-2012-11-74 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle (modification de l'aire et de l'axe de consolidation 19, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2012-042-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-74 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier l'aire et l'axe de consolidation 19 (secteur Saint-Jean-Chrysostome), afin de retirer les lots longeant le prolongement de la rue des Jonquilles, tout en maintenant le même seuil de densité brute moyenne de logements par hectare, soit 20 logements par hectare ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2012-11-74 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-69

Adoption du Règlement RV-2012-11-75 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

Réf. : [EI-GEN-2012-079](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-75 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville

de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de déclarer un sens unique sur la côte du Passage et sur les rues Dorimène-Desjardins et Fréchette et d'interdire en alternance le stationnement dans les stationnements municipaux du parc de l'Anse-Tibbits, celui situé au coin des rues Guénette et Bégin, celui situé au coin des rues Saint-Georges et Dorimène-Desjardins, celui situé sur la côte du Passage, au coin de la rue Saint-Louis et celui situé sur la rue Mont-Marie, face à la rue de la Visitation (secteur Lévis) ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2012-11-75 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-70

Adoption du Règlement RV-2012-11-76 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

Réf. : [EI-GEN-2012-079](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-76 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur la rue Després, sur une partie des rues Wolfe, de la Grève-Jolliet et Fréchette (secteur Lévis), sur une partie des rues Plante, de l'Affluent et du Commodore (secteur Saint-Nicolas), sur une partie de la rue Omer-Poirier (secteur Charny) et sur une partie de la rue Saint-Jean (secteur Saint-Jean-Chrysostome) ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'adopter le Règlement RV-2012-11-76 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-71**Adoption du Règlement RV-2012-11-77 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [EI-GEN-2012-080](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-77 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de l'avenue Sous-le-Vent (secteur Charny), d'interdire, en alternance, le stationnement sur les rues Félix-Leclerc et Luc-Lacourcière (secteur Pintendre) et de supprimer l'interdiction de stationner sur une partie de ces rues, d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis) et d'interdire, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril de l'année suivante, le stationnement sur la rue Normandie (secteur Lévis) ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2012-11-77 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-72**Adoption du Règlement RV-2012-11-78 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale**Réf. : [EI-GEN-2012-080](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-78 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire, en alternance, le stationnement sur les rues Félix-Leclerc et Luc-Lacourcière (secteur Pintendre) ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2012-11-78 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-73

Embauche d'un contremaître aux travaux publics de l'arrondissement de Desjardins de la Direction des infrastructures

Réf. : [RH-2012-067](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'embaucher Stéphane Goupil, au poste régulier à temps complet de contremaître aux travaux publics de l'arrondissement de Desjardins de la Direction des infrastructures, aux conditions prévues en annexe à la fiche de prise de décision RH-2012-067.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-74

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes et aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DG-2012-074](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Desjardins qui aura lieu le 7 juin 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Janet Jones et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du Littoral, qui aura lieu le 7 juin 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Guy Dumoulin, Janet Jones, Dominique Maranda et Simon Théberge à participer à l'activité organisée par Les chevaliers de Colomb de l'assemblée Cardinal Louis-Nazaire Bégin, numéro 1034, au bénéfice du Centre de pédiatrie sociale de Lévis, qui aura lieu le 16 juin 2012 à Saint-Michel de Bellechasse et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Lévis pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-75**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Festivent inc.**Réf. : [DG-2012-077](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Michel Patry et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de Festivent inc. qui aura lieu le 14 juin 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-76**Félicitations à Suzanne Roy**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Suzanne Roy pour avoir remporter le prix Métier non traditionnel, lors du 14^e concours Femmes de mérite de la YWCA Québec, source de fierté et d'inspiration pour les lévisiennes et lévisiens.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-77**Félicitations à Reine Roy**

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Reine Roy qui a relevé un défi colossal en marchant toutes les rues de la Ville de Lévis, ce qui signifie plus de 600 kilomètres de marche réalisés sur une période de six mois. Les membres du conseil tiennent à saluer le courage et la détermination dont elle a fait preuve. Cet exploit constitue une source de fierté et d'inspiration pour les Lévisiennes et les Lévisiens.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-05-78**Période d'intervention des membres du conseil**

Plusieurs membres du conseil prennent la parole.

CV-2012-05-79**Période de questions**

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document concernant la visibilité au carrefour du chemin Forestier et de la route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas).

CV-2012-05-80**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 21 heures 20, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
